

SYNDICAT CGT ELM LEBLANC *BOSCH* DRANCY

COMPTE-RENDU DE LA CGT APRES LA REUNION DU COMITE D'ENTREPRISE MARDI 17 SEPTEMBRE 2013

MARCHE DE L'ENTREPRISE

En juillet, la vente de chaudières (France + export) a augmenté de 11 % par rapport à juillet 2012. En août, l'augmentation est de 15 %.

Au SAV, grâce aux chiffres de juillet et août, le chiffre d'affaires cumulé de janvier à août (facturation des contrats d'entretien et dépannage hors contrat) a augmenté de 4 % par rapport à la même période de 2012.

EFFECTIFS

L'effectif total est de 612 salariés en CDI (-5)
Il y a 398 ouvriers (-3), 114 ETAM (-1 Employés, Techniciens, Agents de Maîtrise), 100 cadres (-1), 11 « alternants » (-12), dont 10 apprentis et 1 contrat de professionnalisation, 18 stagiaires (-4), 65 intérimaires (+9).

Malgré l'embauche de 6 ouvriers à l'usine, l'effectif ouvrier diminue de 3. D'après madame GAY, chef du personnel, c'est dû au départ de dépanneurs, *donc non remplacés*.

CONTRAT DE GENERATION

L'ensemble des élus du CE a donné un avis défavorable au projet de BOSCH. En effet, il n'y a rien de concret concernant l'embauche des jeunes, ni aucune mesure favorable pour les ouvriers les plus anciens, en particulier sur les chaînes comme à elm.

INFORMATION

La direction nous a informé sur le projet d'amélioration des flux logistiques internes. Les services concernés sont : la Réception, le Magasin, l'expédition et les Appros. Les personnes venues de l'extérieur (« spécialistes ») sont là pour au moins quatre mois, jusqu'en janvier 2014.

A notre question sur les effectifs, M. MEON a affirmé qu'il n'y aurait pas de réduction. Donc, cela veut dire pour nous qu'il devrait rester autant d'ouvriers en CDI et autant d'intérimaires.

Et peut-être qu'après ce projet, plus aucune carte KANBAN ne manquera dans les supermarchés !

HOSPITALISATION

A notre question sur ce qu'advenait la prime de progrès en cas d'hospitalisation, Madame GAY a répondu que la règle s'applique. *Autrement dit, la prime est ôtée du salaire.*

CONSEIL DE SURVEILLANCE

M. MEON dit qu'il n'y a pas eu de réunion du « COMITE DE SURVEILLANCE » et que les informations sont les mêmes qu'au CE.

.../...

PRIME D'ANCIENNETE

La direction prétend que les I.J. (indemnités journalières de la Sécurité Sociale) compensent les 50 % manquant de la prime d'ancienneté pour les ouvrières en mi-temps thérapeutique.

CALENDRIER

Le calendrier 2014 a la même configuration que cette année. La direction impose 9 jours de RTT et nous disposerons de 3 jours « libres ».

En 2014, le travail commencera le lundi 6 janvier.

L'usine (production) fermera du jeudi 1^{er} mai au dimanche 11 mai.

La première équipe sera en congés du vendredi 11 juillet au soir jusqu'au lundi 11 août inclus (reprise le mardi 12), soit 20 jours de congés payés (CP).

La deuxième équipe sera en vacances du vendredi 25 juillet à 13 h 30 jusqu'au lundi 25 août inclus (reprise le mardi 26), soit 20 jours de CP.

Nous ferons le Pont du 11 novembre qui tombera un mardi.

La cinquième semaine de congés débutera le mardi 23 décembre au soir.

Nous avons dit que ce calendrier nous convenait, à condition que la direction n'impose pas de chômage comme cette année, sauf si elle fait une demande d'indemnisation auprès de l'administration (APLD). Ce qu'elle refuse de faire, arguent qu'un accord de flexibilité a été signé (par FO et la CFDT).

SALLE DE REPOS

Nous nous félicitons que FO nous ait rejoint dans la revendication de la climatisation de la salle de repos. Car la direction est enfin d'accord et l'installation est prévue au budget 2014. Nous avons posé cette revendication pour le CHSCT du vendredi 20 septembre (voir panneaux d'affichage) finalement repoussé au mardi 8 octobre. Nous avons transmis nos questions (de CHSCT) + de 15 jours avant à la direction, ainsi qu'à FO. Et lors de la dernière réunion organisée par M. TORTRAT, directeur de production, dans cette salle de repos, nous avons publiquement demandé quand serait installée la clim' ? Cela ne faisait jamais que la dixième fois que nous intervenions d'une manière ou d'une autre dans ce sens, et cela depuis au moins deux ans, sans être soutenu à l'époque.

SAV DEPANNAGE

Il semblerait que l'organisation des tournées des dépanneurs glissent tendancieusement des U.T.F. (Unité de Travail Forfaitaire) vers des tournées en nombre de clients par jour, 6 ou 7 voir + selon les cas. Ce qui n'est pas du tout la même chose. Par exemple, certaines interventions sur une chaudière peuvent prendre 2 H. Donc, le risque pour les dépanneurs, c'est d'avoir une journée plus longue. Nous tacherons d'en savoir un peu plus auprès de nos camarades dépanneurs.

RETRAITE

La deuxième journée « info-retraite », organisée à l'usine avec l'aide de la CNAV, aura lieu mardi 26 novembre. Peuvent s'inscrire au maximum 14 personnes.

PROCHAINES REUNIONS

CHSCT (Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail) mardi 8 octobre.

CE, DP (Délégué du Personnel) mardi 15 octobre.

Fait à Drancy, le 19 septembre 2013.